

Flore Chauveau, survenue hier soir. Depuis la mort de sa sœur, Madame Glendonwyn, et le coup cruel que cette fin soudaine avait porté à ses plus chères affections, Mlle. Chauveau était restée dans un état d'énerverment extrême. Elle ne pouvait se faire à la triste pensée que sa jeune compagne était morte loin d'elle, privée des adieux de la famille et sans voir autour d'elle, en quittant la vie, tous ceux qu'elle aimait. Depuis quelques jours, cet état nerveux, qui ne pouvait durer longtemps sans épuiser la vie, s'était encore aggravé; et hier, les forces cédant tout à coup, Mlle. Chauveau a succombé, sans que son père ait eu le temps d'arriver pour recevoir le dernier baiser de sa fille bien-aimée.

“Ceux qui savent la tendre affection qui liait le père et la fille peuvent seuls mesurer la violence du nouveau coup qui frappe M. Chauveau.

“Intelligence supérieure, cœur délicat et fier, Mlle. Chauveau joignait à l'esprit le plus distingué, l'érudition la plus solide et la plus variée. Sa conversation pleine d'agréments et remplie de saillies, était celle d'une femme sérieuse et accomplie. Elle était fort au courant de tout ce qui peut séduire un esprit curieux, dans les livres comme dans la société, et elle en causait avec grâce et enjouement. Elle était l'amie, la confidente de son père. Sa mort laissera dans notre société un vide difficile à combler, et causera à toutes les personnes qui avaient eu occasion d'apprécier la rare distinction de son caractère, les plus vifs regrets.”

(Du Journal de Québec.)

“Les funérailles de Mademoiselle Chauveau ont eu lieu au milieu d'un immense concours de citoyens de toutes les classes et de toutes les origines, témoignage éclatant d'une sympathie profonde et universelle.

“On remarquait dans le cortège funèbre, Son Excellence Sir N. F. Belleau, Son Honneur le maire de Québec, les honorables Juges de la Cour du Banc de la Reine Monek, Caron, Drummond; les hons. juges Taschereau, Stuart; le consul de France; l'hon. U. Tessier et une foule d'autres citoyens marquants.

“Les coins du poêle étaient tenus par MM. Louis Fiset, Arthur Taschereau, G. Duval, Panet-Larue, E. Clément, et U. Tessier.

“La levée du corps a été faite par M. l'abbé Ovide Brunet. La messe a été chantée par M. le curé de Québec, assisté de M. l'abbé Verrean, principal de l'École Normale Jacques Cartier, comme diacre, et M. l'abbé Lagacé, principal de l'École Normale Laval, comme sous-diacre. On voyait, dans le chœur, Mgr. LaRocque, évêque de St. Hyacinthe, Mgr. Langevin, évêque de Rimouski, M. le Grand-Vicaire Cazeau, M. le curé Tremblay, de Beauport, MM. Méthot, Laverdière, du Séminaire de Québec, et une foule d'autres prêtres de la ville.

“A l'orgue, le chœur de l'Union Musicale, sous la direction de M. Gagnon, a chanté le service funèbre.

“L'absoute a été faite par Mgr. Langevin.

“Après le *libera*, le corps de Mademoiselle Chauveau a été transporté à l'Eglise des Dames Ursulines où il a été reçu par M. l'abbé Lemoine, et M. le grand-vicaire Cazeau. Le chant du *libera* terminé, la bière a été descendue dans la fosse, où les amies de Mlle. Chauveau sont venues lui dire une dernière prière, lui donner un dernier adieu.

“Mais son souvenir restera longtemps gravé au fond des cœurs, pendant longtemps, ceux qui l'ont connue aimeront à se rappeler les qualités de son esprit solide et éclairé, les instincts nobles et généreux de son cœur. La place qu'elle laisse vacante dans la société québécoise ne sera pas de sitôt remplie, et jamais on n'oubliera que mademoiselle Chauveau a succombé victime de son dévouement filial.”

Quarante-douzième Conférence de l'Association des Instituteurs de la Circonscription de l'École Normale-Laval.

Présents: l'hon. M. Chauveau, ministre de l'instruction publique; le Rév. M. P. Lagacé, principal; MM. les abbés Z.

Lambert et Charles Dessaint, maîtres d'étude; MM. F.-E. Juneau et Ed. Carrier, inspecteurs d'écoles; MM. Jos. Létourneau et Norbert Thibault, officiers de l'Association; MM. F. X. Toussaint, N. Lacasse, J.-B. Cloutier, J.-B. Dugal, G. Labonté, Et. Gauvin, Z. Lapierre, D. Potvin, M. Ryan, A. Esnault, John Ahern, Jos. Maltais, Jos. Rouleau, Ths. Deschênes, F. X. Grenier, Honoré Rousseau et messieurs les élèves maîtres de l'École Normale-Laval.

En l'absence de M. Frs. Simard, secrétaire de l'Association des Instituteurs, M. Norbert Thibault est élu secrétaire *pro tempore*.

Après la lecture et l'adoption du procès-verbal de la dernière conférence, M. N. Lacasse propose, secondé par M. J.-B. Cloutier, et il est

Résolu: Que cette Association est heureuse de présenter au Rév. M. P. Lagacé, nouveau principal de l'École Normale-Laval, ses plus respectueuses salutations de bienvenue. Elle désire, en même temps, offrir à l'hon. M. Chauveau et aux autorités ecclésiastiques de sincères remerciements pour avoir placé à la tête de cette institution un prêtre aussi distingué par ses vertus, que par ses hautes capacités. Elle forme l'espoir que M. le Principal vaudra bien aider cette association de ses lumières et de son expérience.

M. l'abbé Lagacé répondit, en peu de mots, à ces vœux bien exprimés, et, dans un éloquent discours, il promit aux instituteurs aide et protection.

M. Norbert Thibault, ancien président, lit un *Essai* sur les *Historiens du Canada*. Il s'élève contre ce faux aphorisme, qu'on répète tous les jours mal à propos: *Heureux le peuple qui n'a pas d'histoire!* Il parle de l'importance des études historiques, présente un résumé de l'histoire du Canada, s'efforce d'en faire ressortir les beautés, puis s'attache à démontrer que les sources où nos historiens ont puisé, sont pures et nombreuses. En dernier lieu, il apprécie les annalistes antérieurs à Charlevoix, et critique les ouvrages du “père des historiens de la Nouvelle-France.”

A la suite de cette conférence, M. F.-X. Toussaint entretient longuement l'assemblée sur la nécessité d'étudier notre histoire nationale. Il passe en revue les abrégés qu'on a mis jusqu'à ce jour entre les mains des élèves de nos écoles, et il conclut en formant le vœu qu'un *manuel* plus élémentaire et plus didactique soit bientôt publié.

M. N. Lacasse parle des principales qualités morales nécessaires à l'instituteur, sous le titre “*Les douze vertus d'un bon maître*,” qui sont: la gravité, le silence, l'humilité, la prudence, la sagesse, la patience, la retenue, la douceur, le zèle, la vigilance, la piété et la générosité. Il développe les caractères de ces vertus, en indiquant les traits particuliers de chacune d'elles, et ceux qui lui sont contraires. Ayant déjà passé 28 années dans l'enseignement, M. Lacasse n'a pas manqué de traiter son sujet d'une manière tout à fait *expérimentale*, sous le rapport théorique et pratique, et d'y mettre largement à contribution sa longue expérience dans l'application des principes de la pédagogie.

Le sujet suivant est ensuite discuté:

“Jusqu'à quel point l'enseignement de l'Agriculture pourra-t-il être utile dans nos écoles?”

L'hon. M. Chauveau, MM. Juneau, Carrier, Toussaint, Létourneau et Thibault, traitent tour à tour ce sujet, et tous s'accordent à reconnaître qu'il est très-facile d'enseigner l'agriculture dans toutes les écoles.

M. le Ministre de l'Instruction publique interroge les instituteurs sur la manière dont ils enseignent les diverses branches exigées par les règlements, et leurs réponses paraissent satisfaire l'interrogateur. Les instituteurs qui répondent à ces questions, sont: MM. Ryan, Deschênes, Potvin et Grenier.

L'assemblée adopte les résolutions suivantes:

1o. Il faut se servir du “Petit Manuel d'Agriculture” du Dr. Laline, parce qu'il est court, didactique et parfaitement à la portée de toutes les intelligences.

2o. Il est bon de faire lire souvent des sujets qui se rapportent à l'agriculture.